

# Consécration au Cœur Immaculé de Marie

Publié le 1 janvier 2000  
2 minutes

---

Ô Marie, Vierge puissante et Mère de miséricorde, Reine du ciel et refuge des pécheurs, nous nous consacrons à votre Cœur immaculé. Nous vous consacrons notre être et notre vie tout entière ; tout ce que nous avons, tout ce que nous aimons, tout ce que nous sommes. A vous nos corps, nos âmes. A vous nos foyers, nos familles, notre patrie.

Nous voulons que tout en nous, tout autour de nous vous appartienne et participe aux bienfaits de vos bénédictions maternelles. Et pour que cette consécration soit vraiment efficace et durable, nous renouvelons aujourd'hui à vos pieds, ô Marie, les promesses de notre baptême et de notre première Communion. Nous nous engageons à professer courageusement et toujours les vérités de la Foi, à vivre en catholiques pleinement soumis à toutes les directions du Pape et des Evêques en communion avec lui.

Nous nous engageons à observer les commandements de Dieu et de l'Eglise, et particulièrement la sanctification du Dimanche. Nous nous engageons à faire entrer dans notre vie - autant qu'il nous sera possible - les consolantes pratiques de la Religion chrétienne et surtout la sainte Communion.

Nous vous promettons enfin, ô glorieuse Mère de Dieu et tendre Mère des hommes, de mettre tout notre cœur au service de votre culte béni, afin de hâter, d'assurer, par le règne de votre Cœur immaculé, le règne du Cœur de votre adorable Fils dans nos âmes et dans toutes les âmes, dans notre cher pays et dans tout l'univers, sur la terre comme au ciel. Ainsi soit-il.

(3 années d'indulgence - 21 février 1907.)